SOUTENANCES DE STAGE EI-SE5

1. Organisation

Le jury est composé d'un responsable de la spécialité ou du responsable des stages, du maître de stage et du « tuteur académique de stage » qui assure le rôle de rapporteur principal et, il peut être assisté d'enseignants ou de collaborateurs de l'entreprise, invités, en accord avec la direction de la spécialité et de l'entreprise, et d'un membre de la direction de l'école. La délibération reste confidentielle et se déroule avec les 3 membres du jury.

La soutenance dure environ 1h: 20 à 25 minutes de présentation par l'élève, 15 à 20 minutes de questions du jury et 10 min de délibération. Elle peut s'effectuer en anglais si le maître de stage anglophone le souhaite. L'élève dispose pour sa soutenance de moyens audiovisuels adéquats.

2. Comment s'y prendre?

Préparer sa soutenance ne se limite pas à mettre au point un « diaporama ». Reprenez les conseils prodigués par les enseignants au cours des exposés que vous avez pu faire au cours de votre scolarité à l'école notamment dans les nombreux modules qui contiennent des projets individuels ou industriels, et, dans la mesure du possible, organisez une « pré-soutenance » dans l'entreprise. Au plan technique, assurez-vous que les matériels ou supports que vous souhaitez utiliser soient compatibles avec ceux qui sont mis à votre disposition par l'école.

Lors de cette soutenance de fin d'étude, il faut présenter brièvement le contexte (entreprise, équipe(s) et environnement) suivi par le travail que vous avez réalisé pendant le stage et terminer par une analyse (conclusion) qui permet de démontrer au jury que vous avez rempli les fonctions d'un ingénieur lors de ce stage. Vous devez démontrer que les fonctions que vous avez remplies sont celle d'un ingénieur dans le contexte de votre stage (managérial, technique, organisation, autonomie, etc...)

3. Évaluation

Le jury attribue en concertation une note « indicative » sur 20. Celle-ci tient compte de l'évaluation du maître de stage (démarche et travail), de celle du tuteur (démarche de restitution), de celles du rapport et de la soutenance appréciée par l'ensemble du jury. Elle se compose, de manière indicative, de la façon suivante :

- Pour 50%, la qualité du travail fourni en entreprise ainsi que l'aptitude du candidat à assumer les fonctions d'un ingénieur selon avis du maître de stage qui remet alors sa fiche d'évaluation.
- Pour 25%, la qualité du mémoire appréciée dans son contenu et dans sa formulation.
- Pour 25%, la qualité de la prestation orale.

Le responsable du jury a un regard sur l'ensemble du travail et a le souci de l'harmonisation entre les différents jurys. Les notes définitives sont arrêtées à l'issue de toutes les soutenances de la spécialité.

4. La confidentialité

Celle-ci peut être demandée à l'étudiant et à l'école par l'entreprise. Elle concerne, principalement des données spécifiques à l'entreprise et des résultats obtenus pendant le stage et non des éléments de connaissance déjà établis, connus ou publiés.